



## Message de la présidente

**L**e 14 novembre 2014 se tenait notre 3<sup>e</sup> congrès triennal, au Sheraton Laval sous le thème : **SOLIDARITÉ POUR UN AVENIR ASSURÉ**. Il s'agissait de mon premier congrès en tant que présidente, quelle belle expérience! Au programme, rapports de tous nos comités, adoption du budget, adoption des amendements aux statuts et règlements, présentation et hommage aux membres honoraires, élection et assermentation des dirigeants et dirigeantes. Une journée remplie d'émotion, de valeurs syndicales et d'échanges mémorables. Nous sommes sortis de cette journée gonflée à bloc et prêts pour l'année en cours qui sera certes chargée en émotion et qui nous demandera de rester unis plus que jamais puisque nous entrons dans une ronde de négociation. Tout d'abord, laissez-moi vous remercier de me faire confiance pour les trois (3) prochaines années à venir qui ne seront sûrement pas de tout repos, mais nous sommes prêts. Outre l'élection de la personne présidente, nous avons élu les dirigeants et dirigeantes, pour un mandat de trois (3) ans, de notre section locale :

- Yannicke Williamson, présidente;
- Martine Fortin, trésorière, secrétaire-correspondante;
- Marc Gaudreau, 1<sup>er</sup> vice-président;
- Julie St-Pierre, 2<sup>e</sup> vice-présidente;
- Diane Patry, 3<sup>e</sup> vice-présidente;
- Frédéric Collin, 4<sup>e</sup> vice-président;
- Nancy Dionne, 5<sup>e</sup> vice-présidente;

- Anik Racicot, vérificatrice et;
- Guylaine St-Cyr, vérificatrice.

Selon les statuts et règlements, aux articles 10.02 et 10.04, de notre section locale, les dirigeants du comité exécutif ainsi que les vérificateurs sont élus parmi les délégués au congrès triennal lors de l'assemblée régulière et leur terme d'office est jusqu'à leur remplacement. La représentation des dirigeants qui forment le comité exécutif est répartie de la façon suivante : un président élu sans égard à sa région, trois (3) dirigeants représentant la région métropolitaine dont au moins deux (2) du siège social et deux (2) pour les autres bureaux en région dont (1) du bureau de Québec et un (1) des autres bureaux en région. Le comité exécutif a les responsabilités suivantes :

- Exécuter les mandats qui lui sont confiés par le congrès et en faire rap-



port au comité consultatif;

- Traiter toutes les affaires de la section locale entre les assemblées du congrès;
- Négocier la convention collective de tous ses membres et s'adjoindre les personnes ressources qu'il juge à propos ;

Profitez du congé de Pâques pour passer du bon temps avec votre famille et refaire le plein d'énergie. Voici quelques liens vers des activités gratuites pour toute la famille.

*Bonjour Québec*  
*Accès Culture Montréal*  
*Complexe Sportif Claude-Robillard*  
*Patro Le Prévost*  
*Réseau des bibliothèques du Québec*

N'hésitez pas à faire des recherches sur le site touristique de votre région pour découvrir ce qu'il y a dans votre coin de pays.





- Nommer les membres de tous les comités ainsi que le poste de secrétaire et établir la procédure du fonctionnement de chaque comité;
- Veiller au bon fonctionnement de chacune des instances syndicales.

Nos mandats pour les trois (3) prochaines années sont d'améliorer nos communications en maintenant nos courriels mensuels et notre présence au bureau syndicale (dans la région métropolitaine du mardi au jeudi) et en gardant notre transparence habituelle. De poursuivre la formation syndicale a nos délégués afin de favoriser notre développement en tant que section locale et de donner un meilleur service à nos membres. De participer aux différents congrès des syndicats comme la FTQ, le SEPB-Québec, le SEPB-COPE et le CTC qui nous permettent des débats sur les enjeux syndicaux, politiques et sociaux. De maintenir notre présence aux différentes activités organisées par les comités permanents du SEPB-Québec et la FTQ et bien sûr, faire RESPECTER notre convention collective qui rappelons-nous est notre contrat de travail. Ouf, nous avons du pain sur la planche!

De plus, il nous fait plaisir de vous annoncer que nous avons rendu hommage à quatre (4) dirigeants syndicaux qui ont marqué l'histoire de notre section locale pour leurs années de services syndicales. De par leur couleur, leurs excellent leadership, qu'ils étaient de bons lieutenants syndicaux. Ils ont su garder l'union des membres à travers tous les bureaux régionaux et traverser des négociations extrêmes. Ils ont maintenu notre image syndicale, de par leur force de caractère et ils ont toujours eu à cœur la défense de nos membres. Ces quatre dirigeants sont :

- **Rénald Langlois**, trésorier jusqu'en 2009;
- **Denis Paquet**, représentant à la prévention jusqu'en 2012;
- **Luc Dessureault**, 1<sup>er</sup> vice-président jusqu'en 2013, et;
- **Daniel Gamelin**, président jusqu'en 2013.

**MERCI A VOUS  
QUATRE!**

Passons maintenant aux choses sérieuses avec les enjeux de la négociation 2015. Nous avons fait une tournée de tous les bureaux régionaux ainsi que la région métropolitaine à l'automne 2014. C'est toujours agréable d'aller vous visiter et de prendre le temps de répondre à vos questions. Cette tournée visait à vous divulguer et vous faire approuver notre cahier de demande qui résulte des questionnaires complétés par vous les membres. Vous avez répondu oui en grande majorité à notre cahier de demande. Tel que discuté lors des assemblées syndicales, les enjeux majeurs de la prochaine négociation sont : **MAINTENIR NOS ACQUIS, PRÉSERVER NOTRE RÉGIME DE RETRAITE ET OBTENIR L'HORAIRE VARIABLE**. Votre comité de négociation est formé de Josée Detroz, conseillère syndicale, Yannicke Williamson, présidente, section locale 573, Martine Fortin, trésorière, secrétaire-correspondante, Marc Gaudreau, 1<sup>er</sup> vice-président et Frédéric Collin, 4<sup>e</sup> vice-président. Les négociations ont débuté le 18 février dernier avec le dépôt de nos demandes syndicales. N'oubliez jamais que le mot SOLIDARITÉ est essentiel en période de négociation. Soyez assurés que votre comité de négociation est prêt à relever encore une fois ce défi, que nous traverserons ensemble grâce à votre solidarité, et que nous vous tiendrons informés des développements concernant la négociation.

Solidairement,

**Yannicke Williamson**  
Présidente, section locale 573  
SEPB-Québec



De gauche à droite : Rénald Langlois, Daniel Gamelin, Denis Paquet et Luc Dessureault

# Mot de la conseillère

**A**u moment où j'ai été assignée comme conseillère pour la section locale 573, vous faisiez face à tout un changement. Vous arriviez de loin. Vous sortiez à peine d'un conflit et on vous imposait une loi qui a mené, après tout un débat juridique, à la scission de votre syndicat. Il a fallu se relever les manches, se réorganiser et mettre en place une nouvelle équipe qui saurait représenter votre réalité « d'employés administratifs ».

Toute une équipe qui a su depuis, redonner confiance en la vie syndicale.



On peut maintenant dire qu'une certaine stabilité a été rétablie, stabilité qui se veut quand même fragile dans un contexte où l'influence de la droite est de plus en plus présente. Il faut y faire face.

L'année d'un renouvellement de convention collective, particulièrement après un conflit de travail, n'est pas de tout repos. Nous aurons du pain sur la planche au cours des prochains mois.

Au début de la négociation en cours, tout le monde est un peu fébrile. Par le sondage et lors de la tournée provinciale, nous avons bien noté les priorités de chacun de vous et les enjeux majeurs. Avec le comité de négociation, nous avons finalisé le cahier de nos demandes syndicales qui a été déposé à l'employeur le 18 février dernier. L'agenda de l'hiver et du printemps sera chargé. Nous sommes confiants que les rencontres de négociations se poursuivront dans un contexte, nous l'espérons, d'échanges et de solutions. Nous devons être déterminés et solidaires pour sauvegarder ce que vous avez mis des années à bâtir.

Je suis certaine que tous ensemble nous relèveront ce défi.

**Josée Detroz**  
conseillère syndicale SEPB-Québec

# Comité de retraite

**L**e comité de retraite sera LE comité à surveiller au cours des prochains mois. Nous entrons en période de négociation et le sujet RÉGIME DE RETRAITE devient essentiel dans notre actualité.

- Rappelons-nous que les objectifs du comité de retraite sont :
- Revoir le règlement intérieur;
- Réviser périodiquement la politique de placement et la structure de gestion, et;
- Réviser les mandats octroyés aux firmes externes.

Le comité de retraite doit se rencontrer un minimum de quatre (4) fois par année et la prochaine rencontre de 2015 a eu lieu le 23 février dernier.

Les membres syndicaux de votre comité de retraite, Éric Morrisette et Yannique Williamson, continuent d'être vigilants et consciencieux comme à leur habitude dans l'administration du régime.



Pour toutes questions sur le régime de retraite, vous pouvez toujours vous adresser à un membre syndical dudit comité.

Un petit mot sur les fonds de solidarité FTQ. Suite à la scission du Syndicat en mai 2013, nous avons perdu de nombreux responsables locaux (RL) qui font maintenant partie du groupe avec pouvoirs d'enquête. Afin de corriger le tir, votre Syndicat a pris soin d'unir ses efforts et de se donner comme mandat la formation d'au moins quatre (4) nouveaux responsables locaux dans la prochaine année. En attendant, pour toute question, veuillez vous adresser à **Nathalie Hamel au poste 2295**.

N'oubliez pas que le régime de retraite sera l'ENJEU majeur de la négociation en cours.

## Le comité de retraite

Pour votre information : [Fonds de Solidarité FTQ](#)

# COMITÉ DE FORMATION

## *Le perfectionnement, c'est payant !*



**L**e début de la nouvelle année est souvent synonyme de nouvelles résolutions et de changements. De ce fait, nous vous rappelons qu'il vous est possible de suivre des formations académiques afin de vous perfectionner et/ou acquérir un diplôme qui vous permettra d'obtenir la promotion tant souhaitée.

En effet, la CCQ vous offre la possibilité de suivre des cours de niveau collégial ou universitaire, offerts dans un établissement reconnu par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS).

En plus de défrayer les droits associés à votre formation, la CCQ vous remettra une somme forfaitaire de 75 \$. Il est important de comprendre que la formation choisie doit vous permettre d'acquérir une plus grande compétence dans vos fonctions actuelles et/ou faciliter l'accès à des postes supérieurs.

Le détail des modalités concernant la formation et le perfectionnement se trouve aux articles 23.01 et 23.02 de notre convention collective.

## **Vous êtes décidé à suivre une formation?**

### **Voici la marche à suivre :**

Remplissez la demande d'accès à la formation académique, intitulée RH-FORM, qui se trouve dans les formulaires prédéfinis de Net mail. Après l'analyse de votre dossier, vous recevrez une réponse à votre demande par Net mail.

- Si la demande est approuvée, vous pouvez alors vous inscrire à votre formation.
- Si vous réussissez votre formation en obtenant la note de passage exigée, vous devez faire parvenir votre demande de remboursement aux ressources humaines par courrier interne ou par courriel à [formation\\_rh@ccq.org](mailto:formation_rh@ccq.org).

- Afin d'obtenir votre remboursement, vous devez fournir les trois documents suivants : la preuve de votre réussite (note finale), la preuve que la formation avait été autorisée par les ressources humaines (Net mail) et finalement le détail des frais de votre formation (facture de l'établissement scolaire).
- Habituellement, le délai de remboursement est de 3 à 4 semaines.

*Important : Si vous ne réussissez pas à obtenir la note de passage exigée, vous ne serez pas remboursé.*

Si la demande de formation est refusée, vous pouvez quand même vous inscrire, mais celle-ci ne sera pas remboursée par l'employeur.

Vous en désaccord avec la décision des ressources humaines? Vous pouvez communiquer avec un membre du Comité conjoint de formation.

La composition, le rôle et les mandats du Comité conjoint de formation sont inscrits aux articles 23.03 et 23.04 de notre convention collective

Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec David Martin au poste 6505 ou François Goyette au poste 6315. Vous pouvez également communiquer directement avec la Direction des ressources humaines par courriel à [formation\\_rh@ccq.org](mailto:formation_rh@ccq.org) ou par téléphone au poste 6625.

Syndicalement,

**David Martin**  
Comité conjoint de formation



## Parlons un peu de la Loi.

**ACCIDENT DU TRAVAIL :** « Événement imprévu et soudain attribuable à toute cause survenant à une personne par le fait ou à l'occasion de son travail et qui entraîne pour elle une lésion professionnelle ».

**LÉSION PROFESSIONNELLE :** « Une blessure ou une maladie qui survient par le fait ou à l'occasion d'un accident du travail ou une maladie professionnelle y compris la récurrence, la rechute ou l'aggravation ».

**MALADIE PROFESSIONNELLE :** Une

maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail et qui est caractéristique de ce travail ou reliée directement aux risques particuliers de ce travail.

Mieux vaut être au courant de nos droits en matière de réclamations et surtout des délais auprès de la CSST. Je vous invite à communiquer avec moi si un accident ou tout autre événement ayant trait à la CSST vous affecte.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec vos agents de prévention santé sécurité. Soit, Julie St-

Pierre et Vianney Arsenault.

Voici quelques liens importants en matière de santé et sécurité au travail.

**CSST**

**FATA**

**Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles**

## Le Comité des Jeunes du SEPB-Québec

**L**e comité des Jeunes du SEPB-Québec a officiellement vu le jour en octobre dernier et marque une belle reconnaissance de l'importance de la relève de la part de nos dirigeants syndicaux. Cette relève doit s'affirmer et en cette période de négociation, votre comité travail va se doter d'un plan d'action afin de mieux vous rejoindre et vous tenir informés. Plus que jamais nous avons besoin que les jeunes du local 573 osent s'impliquer à défendre leur droit, mais aussi les conditions de vie au travail et en général. Le comité des jeunes s'est donné pour mission de rassembler, mais aussi d'aider quiconque d'entre vous qui souhaiteriez se joindre à nous afin de mieux représenter nos collègues et ami(e)s.

Nous voulons faire le lien entre les différentes instances et surtout remettre en place un accueil pour tous les nouveaux membres du local 573. Il est important pour nous que votre voix soit entendue et mettrons tous les efforts en ce sens.

De plus, votre comité s'implique dans la vie sociale et politique du Québec. Affiliés à la FTQ, nous faisons partie du plan d'action des comités jeunes de la FTQ et nous sommes fiers de travailler à la constitution d'un front commun avec les autres centrales syndicales, contre les politiques d'austérité et les attaques antisyndicales provinciales et fédérales. Nous ne voulons pas nous consoler en regardant pire que nous, mais bien avancer dans des valeurs de partage et de solidarité, d'égalité et d'équité, de justice, d'aide et d'entraide, d'humanité.

Voici l'affiche qui avait été préparée lors du grand rassemblement contre l'austérité qui a eu lieu le 29 novembre dernier :

Au nom du comité des jeunes du SEPB-Québec, nous vous souhaitons une bonne négociation de notre contrat de



travail!

N'hésitez pas à me contacter  
[maryeve.boyer@ccq.org](mailto:maryeve.boyer@ccq.org)  
**Maryève Boyer**

# Solidaires et fidèles de vous



Julie St-Pierre  
Préposée principale aux renseignements  
SIÈGE SOCIAL  
Vice-Présidente



Josée Detroz  
Conseillère syndicale  
SEPB-Québec



Yannick Williamson  
Technicienne principale assurance invalidité  
SIÈGE SOCIAL  
Présidente



Marc Gaudreau  
Agent principale en assurance  
SIÈGE SOCIAL  
Vice-Président



Martine Fortin  
Préposée principale aux renseignements  
QUÉBEC  
Vice-Présidente



Diane Patry  
Préposée aux renseignements  
BAS-ST-LAURENT/GASPÉSIE  
Vice-Présidente



Amélie Falardeau  
Technicienne principale en assurance maladie  
SIÈGE SOCIAL



Anik Racicot  
Technicienne en administration  
SIÈGE SOCIAL



David Martin  
Conseiller en main-d'œuvre  
SIÈGE SOCIAL



Frédéric Collin  
Analyste en informatique  
SIÈGE SOCIAL  
Vice-Président



François Goyette  
Programmeur-Analyste en informatique  
SIÈGE SOCIAL



Guylaine St-Cyr  
Technicienne, retraite et vie  
SIÈGE SOCIAL



Isabelle Gauthier  
Préposée aux renseignements  
SAGUENAY – LAC-ST-JEAN



Jean Yves Leduc  
Agent de liaison  
OUTAOUAIS



Éric Morrissette  
Agent de main-d'œuvre  
SIÈGE SOCIAL



Johanne Dumont  
Préposée principale aux renseignements  
BAIE-COMEAU




Marie-Claude Laurent  
Préposée aux renseignements  
MONTRÉAL



Marie-Sandra Dion  
Préposée aux renseignements  
SIÈGE SOCIAL



Maryeve Boyer  
Préposée aux renseignements  
SIÈGE SOCIAL



Mélanie Bezeau Gaudreau  
Agent de support technique  
COTE-NORD



Mélanie Carrier  
Agente de support technique  
MAURICIE – BOIS-FRANCS



Nancy Dionne  
Préposée aux renseignements  
QUÉBEC  
Vice-présidente



Nancy Girard  
Préposée aux renseignements  
ABITIBI - TEMISCAMINGUE



Nathalie Hamel  
Agente de support technique  
SIÈGE SOCIAL



Sylvain Audet  
Agent de support technique  
ESTRIE



Vianney Arsenault  
Analyste en informatique  
SIÈGE SOCIAL

Merci à Vianney Arsenault pour ce beau photomontage.



# L

'idéologie de droite s'est confortablement installée autant sur la scène fédérale que sur la scène provinciale.

Au fédéral, nous l'avons observé, entre autres, avec les coupes à Radio-Canada et Poste-Canada, par le retrait de moyens de protection de l'environnement et bien sûr, par l'attitude antisynicale du gouvernement.

Heureusement, dans les prochains mois, nous aurons droit à des élections où nous pourrions nous exprimer sur les politiques de ce gouvernement.

Malheureusement, ce n'est pas si tôt que nous aurons cette chance, là où le mot austérité se fait si souvent entendre. Mais qu'est-ce que l'austérité?

Pour les employés de l'état, c'est des pertes d'emplois et pour ceux qui les garderont, ce sont des gels de salaires.

Pour les plus démunis, c'est des coupures dans les organismes qui sont là pour les aider à rester debout.

Pour nos commerçants, c'est une clientèle qui a moins d'argent à dépenser chez eux.

Pour notre peuple, c'est un écart qui s'agrandit encore plus entre les pauvres et les riches.

Vous en avez sûrement entendu parler, une mobilisation majeure se prépare. Syndicats et organismes sociaux s'associent pour combattre les politiques d'austérité, pour placer l'humain avant l'économie, pour faire comprendre au gouvernement que bien que l'économie

soit importante, demander encore une fois au Peuple de faire sa "juste part" sans jamais aller puiser là où est vraiment l'argent n'est pas la solution.

Dans les prochains mois, plusieurs moyens de pression prendront place pour passer notre message au gouvernement et si vous êtes intéressés à joindre votre voix à la nôtre, nous vous invitons à communiquer avec les représentants de votre Comité d'Action sociale et politique, Frédéric Collin et François Goyette. Il nous fera un plaisir de vous accueillir parmi nous et de vous tenir au courant de toutes les actions qui seront prises.

**François Goyette**

Comité d'Action sociale et politique



## RIMOUSKI

Voici l'équipe de Rimouski. Une nouvelle employée syndiquée est parmi nous depuis quelques mois, il s'agit de Martine Bradette, qui occupe le poste d'agente de support technique. Nous lui souhaitons tous la bienvenue.



Nous souhaitons de joyeuses Pâques et une bonne nég.

Solidairement l'équipe de Rimouski Gail Whalen, Nathalie Michaud, Diane Patry, France Lavoie, Diane Bélanger et Ginette Miville



**Martine Bradette**

## CHICOUTIMI

Notre belle région a su comme toujours démontrer sa solidarité dans les épreuves qui ont été mises sur notre chemin en 2014 et en sortir grandie de tous ces événements. Comme il est important de toujours trouver le côté positif dans tout, l'année 2015 en sera aussi une qui se démarquera par notre complicité et notre confiance qui se traduira en appui de force envers nos porte-paroles qui nous représentent en tout temps même dans l'ombre. Nos décideurs sont toujours actifs, et ce, grâce à votre vigilance d'esprit, ils sont là pour veiller au respect de nos conditions de travail et à l'application des droits que nous avons obtenus au fil du temps par des ouvertures d'esprit issues de négociations. En tant que déléguée syndicale de Chicoutimi, je vous souhaite à tous et à toutes, une belle convention collective qui sera à la hauteur de vos attentes tout en gardant toujours à l'idée que nous méritons le respect autant de nos collègues que de notre employeur.

**Isabelle Gauthier**

## QUÉBEC 5 ans déjà!

Depuis décembre 2011, des collègues du bureau de Québec organisent un dépouillement pour les enfants et petits-enfants des employés. On permet même à ceux qui n'ont pas d'enfant, d'en inviter de leur entourage ou qui méritent d'être gâtés et de vivre la magie de Noël l'instant d'un après-midi.

Si le nombre de petits mousses était de 40 lors des 2 premiers rassemblements, il est maintenant de 55 depuis 2013! De quoi essouffler le Père Noël et la Mère Noël...

Parce qu'à Québec, monsieur ne sort pas seul! Mère Noël toujours à ses côtés, ils racontent des histoires, présentent leur lutin, recueillent les listes de cadeaux et bien sûr, distribuent les tant attendus présents!

Surprises, collations et plaisir attendent donc tous les employés du bureau de Québec pour une 5<sup>e</sup> fête de Noël pour les enfants le samedi 28 novembre 2015 !

Au plaisir de vous y retrouver!

P.S. Un merci spécial à tous ceux qui contribuent d'une façon ou d'une autre au financement tout au long de l'année.

**Nadine Simard**, membre du comité depuis 2011



# Comité de conditions de vie et de travail des femmes



**E**

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de commémoration de la tragédie de Polytechnique Montréal, le 6 décembre 1989, votre comité est fier

d'avoir participé à la semaine de la rose blanche. La rose blanche devenue au fil des années un symbole à partager. Chaque première semaine de décembre, la *semaine de la rose blanche* fait une campagne de levée de fonds. Cette initiative de Polytechnique Montréal va permettre à des jeunes filles issues de milieux défavorisés d'intégrer le camp d'été scientifique : Folie technique.

Vous pouvez soutenir cette démarche toute l'année en achetant

et offrant des roses virtuelles en suivant le lien :

[www.roseblanche.org](http://www.roseblanche.org)

Dans le cadre des célébrations de la journée internationale de la femme, votre comité des conditions de vie et travail des femmes a organisé une

vente d'épinglette sous le thème Femmes en marche pour l'égalité. Nous vous remercions grandement de votre belle participation, toutes les sommes amassées iront cette année à l'[escale de l'estrie](#). De plus, c'est à l'unanimité que nous avons voté pour l'organisation d'un spectacle d'humour de Marianna Mazza, figure montante de l'humour québécois et révélation du festival juste pour rire 2014.

C'est avec un immense plaisir que nous vous avons accueillis le **mardi 10 mars 2015** à l'auditorium de l'école Monseigneur-Richard à Verdun pour partager ce bon moment solidaire ensemble.

Votre comité vous souhaite un printemps précoce et des joyeuses Pâques à toutes vos familles!

**Votre comité CCVTF**  
**Maryève Boyer et Anik Racicot**

**FEMMES EN MARCHÉ POUR L'ÉGALITÉ**

Journée internationale des femmes  
8 mars 2015

**SOLIDAIRES CONTRE L'AUSTÉRITÉ!**

Le Collectif 8 mars :

# Comité de griefs

## LE RESPECT DE VOS DROITS, C'EST PRIMORDIAL !

**U**ne **convention collective** de travail est un texte réglementaire de droit de travail définissant les règles entre l'employeur et les salariés après une négociation entre leurs représentants respectifs.

**Notre convention collective prévoit une procédure qui vous permet de déposer un grief en cas de litige avec l'employeur.**

### Qu'est qu'un grief ?

**Un grief syndical est une plainte faite par un employé dont l'employeur n'a pas respecté ou privé l'employé de ses droits au travail qui ont été négociés dans la convention collective.**

**Vous vous croyez lésés et vous désirez déposer un grief?**

Pour ce faire, vous devez communiquer avec un des membres du comité de grief ou un autre délégué et lui exposer votre problématique. Il est très important que le grief soit déposé dans les 35 jours suivant la date ou la connaissance de l'évènement déclencheur.

**Si le grief est justifié, le syndicat pourrait alors entamer les procédures de règlement de ce grief. S'il n'y a pas d'entente possible entre l'employeur et l'employé lésé, alors le grief s'en va en arbitrage; c'est-à-dire que c'est un arbitre qui va entendre la cause du grief, l'étudier avec les preuves et rendre sa décision.**

Le détail de la procédure de grief et d'arbitrage se trouve aux articles 26.01 et 26.15 de notre convention collective.

*Important : Nous vous rappelons que tout employé ou groupe d'employés qui se croit lésé dans ses droits peut*

*tenter de régler son différend avec son supérieur. Il est cependant recommandé de vous faire accompagner par un délégué syndical.*



Vous avez des questions? N'hésitez pas à communiquer avec Marc Gaudreau au poste 6604 ou avec David Martin au poste 6505. Vous pouvez également communiquer directement avec la présidente madame Yannique Williamson par courriel à : [yannique.williamson@ccq.org](mailto:yannique.williamson@ccq.org).

Syndicalement,

**Marc Gaudreau et David Martin**  
Comité de griefs

## Comité d'évaluation des emplois

**U**otre comité d'évaluation a transmis une liste de plusieurs demandes de réévaluation en suspend aux ressources humaines, et ce, depuis quelques années. Nous sommes en attente de réponse de leur part concernant ces demandes. Quelques évaluations sont présentement en cours.

Nous tenons à vous informer que nous effectuons des rencontres tous les mois afin de faire un suivi de l'avancement des demandes tel qu'indiqué dans notre convention collective.

100%

En terminant, il est important de se rappeler que l'évaluation des postes est une mesure de la relativité interne, et non une évaluation des titulaires de ces postes.

Votre comité d'évaluation des emplois

**Éric Morrissette**



11100 - 565, boul. Crémazie Est, Montréal QC H2M 2W2

Téléphone : 514-522-6511 • Télécopieur : 514-522-9000  
Courriel : [yannique.williamson@ccq.org](mailto:yannique.williamson@ccq.org)

**Responsable à l'exécutif :** Yannique Williamson

**Rédaction :** Maryève Boyer, Amélie Falardeau et François Goyette

**Mise en page :** Travailleurs et travailleuses syndiqués de l'imprimerie Atelier Québécois Offset  
ISSN 1913-4843

Si vous avez des commentaires ou des idées d'articles pour les prochains numéros, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à [Maryeve.boyer@ccq.org](mailto:Maryeve.boyer@ccq.org), [Amelie.falardeau@ccq.org](mailto:Amelie.falardeau@ccq.org) ou [Francois.goyette@ccq.org](mailto:Francois.goyette@ccq.org)

Le masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

**[www.sepb.qc.ca](http://www.sepb.qc.ca)**